

Commune de Trey
Election communale-Municipalité du 7 mars 2021
Premier tour du scrutin
Procès-verbal communal

Formule 1

07.03.2021
 10:07

Page 1 de 5

MANDATS	5
ÉLECTEURS INSCRITS	199
CARTES DE VOTES REÇUES	138

BULLETINS	Rentrés	128
	Nuls	1
	Valables (dont blancs)*	127
	Blancs	1

Majorité absolue	64
Taux de participation	64.32 %

* s'obtient en déduisant les bulletins nuls des bulletins rentrés

Commune de Trey
Election communale-Municipalité du 7 mars 2021
Premier tour du scrutin
Procès-verbal communal

Formule 1

07.03.2021
10:07

Page 2 de 5

Candidat	Suffrages	Pourcentages	Statuts
Estoppey Aurore	112	88.19 %	Élue
Estoppey Brigitte	109	85.83 %	Élue
Mazzieri Pierre Alain	104	81.89 %	Élu
Rossat Roland	91	71.65 %	Élu
Jan Stéphanie	82	64.57 %	Élue

Commune de Trey
Election communale-Municipalité du 7 mars 2021
Premier tour du scrutin
Procès-verbal communal

Formule 1

07.03.2021
10:07

Page 3 de 5

BULLETINS	Provenant des partis ou groupements	Sans dénomination	Total des bulletins
	Entente communale		
non modifiés	65	—	65
modifiés	53	—	53
sans dénom de parti	—	8	8
TOTAL	118	8	126

Commune de Trey
Election communale-Municipalité du 7 mars 2021
Premier tour du scrutin
Procès-verbal communal

Formule 1

07.03.2021
 10:07

Page 4 de 5

SUFFRAGES obtenus sur des bulletins	non modifiés	modifiés des partis ou groupements	Sans dénomination	Total des bulletins
		Entente communale		
Estoppey Aurore	65	41	6	112
Estoppey Brigitte	65	39	5	109
Jan Stéphanie	65	15	2	82
Mazzieri Pierre Alain	65	35	4	104
Rossat Roland	65	22	4	91
Voix éparses	—	17	13	30
TOTAL	325	169	34	528



Commune de Trey
Election communale-Municipalité du 7 mars 2021
Premier tour du scrutin
Procès-verbal communal

Formule 1

07.03.2021
10:07

Page 5 de 5

FIN DU PV COMMUNAL

Remarques :

AU NOM DU BUREAU ELECTORAL

Le-a président-e du bureau

Le-a secrétaire



Election de la syndique de la Commune de Trey

A 12h45, délai fixé par le Bureau électoral de la Commune de Trey, une seule liste en vue de l'élection à la syndicature a été transmise au Président du Conseil Général.

Après vérification, il s'avère que cette liste est valable et dûment remplie. Cette liste a été déposée par Mme Aurore Estoppey.

Comme le prévoit la Loi sur Communes dans un tel cas de figure, l'élection est donc tacite. Les électeurs de la Commune de Trey sont libérés de leurs tâches électorales pour ce dimanche 7 mars 2021.

Nous vous remercions pour votre participation

POUR LE BUREAU DU CONSEIL GENERAL DE TREY :

Le Président
Basile Cornamusaz

La secrétaire :
Nora Müller